



Rapport d'activité 2023





MOT DE LA PRESIDENTE

Chers partenaires et investisseurs,

L'année 2023 a été marquée par des réalisations significatives et des progrès tangibles dans notre mission de faciliter le parcours des investisseurs, tant locaux qu'internationaux, dans le paysage économique tunisien.

Grâce à notre engagement continu et à notre collaboration fructueuse avec nos partenaires, nous avons renforcé notre position en tant qu'interlocuteur unique pour les investisseurs, offrant des services personnalisés et une assistance fiable à chaque étape du processus d'investissement.

*Nous avons travaillé sans relâche **pour soutenir les entreprises et les investisseurs** dans leur prise de décision, en fournissant des informations précises et des services efficaces pour faciliter leur établissement et leur croissance en Tunisie.*

Notre équipe dévouée reste résolument engagée à promouvoir un climat d'investissement favorable, fondé sur la transparence, la compétitivité et l'innovation

Namia AYADI

Présidente - Tunisia Investment Authority

SOMMAIRE

1 Présentation de l'Organisation

- Qui sommes nous ?
- Missions
- Gouvernance

2 Activités et Réalisations

- Chiffres clés TIA
- Activités
- Réalisations

3 Projets en cours

4 Nos moyens

5 Visibilité TIA

6 Partenariat et Coopération internationale

1. PRESENTATION DE L'ORGANISATION

- QUI SOMMES NOUS ?

La Tunisia Investment Authority (TIA) est l'agence gouvernementale responsable de l'investissement en Tunisie. Elle se positionne comme le partenaire de référence des investisseurs en les accompagnant tout au long du parcours d'investissement via une approche transparente, engageante et innovante. Sa mission principale est d'être l'interlocuteur unique des investisseurs locaux et internationaux. Grâce à son réseau de partenaires, elle opère comme facilitateur pour la concrétisation des projets d'investissement à travers une information fiable, des procédures fluides et un accompagnement personnalisé.

- NOS MISSIONS

- 1. Proposer** au conseil les politiques et les réformes en rapport avec l'investissement et ce en concertation avec les organismes représentants le secteur privé et assurer le suivi de leur bonne exécution ainsi que la collecte et la publication des informations relatives à l'investissement et l'élaboration des rapports d'évaluation des politiques d'investissement ;
- 2. Superviser** les opérations d'investissement en assurant l'accompagnement des investisseurs sur l'ensemble de leur parcours d'investissement ;
- 3. Assurer** le secrétariat permanent du Conseil Supérieur de l'Investissement ;
- 4. Examiner, évaluer et suivre** les projets d'intérêt national et proposer les incitations y afférentes et les soumettre au conseil supérieur de l'Investissement.

• GOUVERNANCE

La gouvernance de la TIA repose sur les piliers principaux suivants : la Présidence de la TIA, le conseil de l'instance, le conseil stratégique, l'Organe Exécutif, et un ensemble des comités issus du conseil de l'instance, incluant le comité permanent de contrôle et d'audit, le comité de recrutement et de rémunération, et la commission intérieure de contrôle des marchés.

La TIA a mis en place les outils et structures nécessaires pour une bonne gouvernance de ses actions.

A cette fin, une cellule de bonne gouvernance a été créée au sein de l'instance par une décision du 21 octobre 2019, conformément aux dispositions du décret gouvernemental n°1158 de l'année 2016, daté du 12 août 2016, relatif à la création des cellules de gouvernance et à la définition de leurs attributions. Ses missions principales sont les suivantes :

- ✓ Veiller à la bonne application des principes de gouvernance et à la prévention de la corruption conformément aux lois et règlements en vigueur,
- ✓ Travailler et contribuer à l'élaboration des programmes et stratégies nationales et sectorielles et des plans d'action pour consacrer la gouvernance et prévenir la corruption, veiller à leur bonne mise en œuvre et les évaluer selon les normes et indicateurs adoptés dans ce domaine, notamment en ce qui concerne l'accès à l'information et la dénonciation des cas de corruption,
- ✓ Promouvoir la culture de la gouvernance, de la transparence, des valeurs d'intégrité et de bonne gestion, veiller au respect des codes de conduite et de l'éthique professionnelle et à la bonne application des guides de procédures,
- ✓ Organiser des séminaires relatifs à la gouvernance et à la prévention de la corruption, et représenter l'instance auprès d'autres instances et structures concernées par la gouvernance et la lutte contre la corruption,

- ✓ Donner son avis sur les programmes de formation et renforcer les capacités des agents de l'instance, notamment en matière de gouvernance et de prévention de la corruption,
- ✓ Proposer les mécanismes et procédures permettant une utilisation optimale des ressources disponibles, conformément aux principes de gouvernance.

Dans ce même cadre, l'instance a élaboré une charte de bonne gouvernance, qui consiste en un code de conduite pour les agents de l'instance prônant l'intégrité, le respect de la loi et l'engagement à fournir des services de haute qualité aux investisseurs. Cette charte a été signée par tous les agents.

2. ACTIVITES ET REALISATIONS

2023

En CHIFFRES

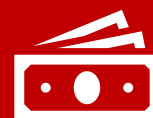
• **29 / 34 (2022)**

Projet d'investissement déclarés



• **2923 MDT / 3996 MDT (2022)**

Montant d'investissement déclaré



• **12033 / 9370 (2022)**

Postes d'emploi déclaré

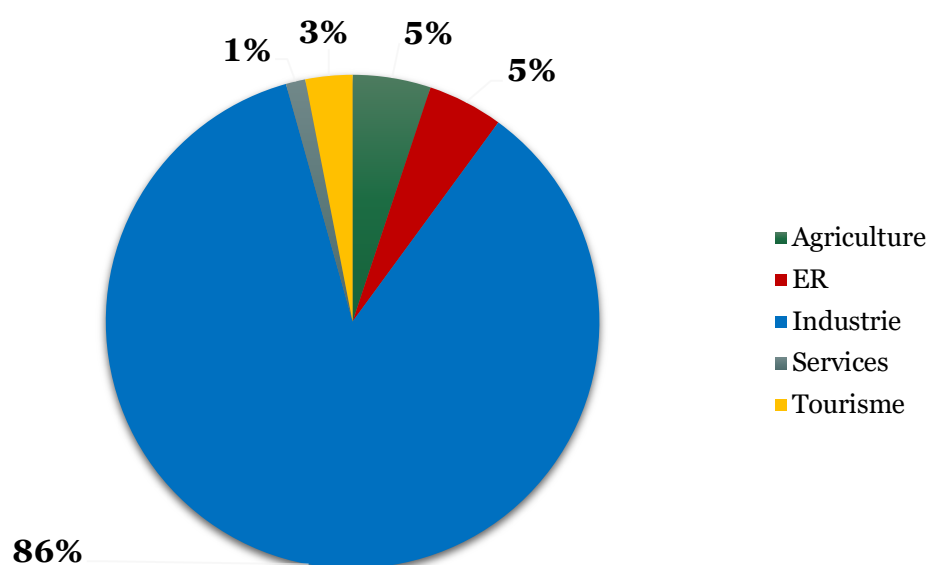


- **Les investissements caractérisés par une hausse des greenfield**

En 2023, les investissements déclarés ont été marqués par l'augmentation des opérations de création par rapport aux opérations d'extension. L'enveloppe des projets greenfield a atteint les 4863 MDT, soit 81% de l'enveloppe globale des investissements déclarés. De même, le nombre d'emplois à créer grâce aux nouvelles créations a largement dépassé ceux issus des expansions, totalisant 72033 postes, soit 82% des emplois déclarés.

- **Le secteur industriel occupe une place prépondérante (+80%)**

Les projets d'investissement déclarés durant l'année 2023 couvrent tous les domaines d'activité et se répartissent comme suit :



Le secteur des énergies renouvelables, classé parmi les secteurs prioritaires, gagne de l'importance, il a enregistré au cours de l'année 2023, un volume d'investissement de 144 MDT.

Les projets d'intérêt national

- Les projets d'intérêt National (PIN) occupent une part significative
les PINs représentent 85% du volume total des investissements déclarés au cours de l'année 2023 totalisant un montant d'investissement de 2486 MDT.

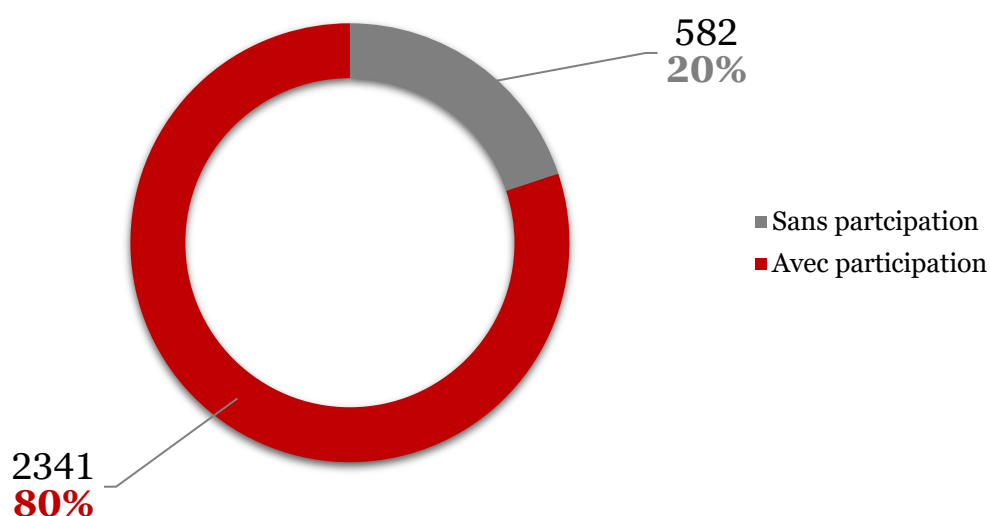


- +70% des investissements déclarés sont dans les ZDR

Les investissements déclarés dans les zones de développement régional, ont atteint un montant significatif de 2147 MDT. Ce qui représente une part importante, soit 74% du total des investissements déclarés en 2023.

- 80% des investissements déclarés sont à participation étrangère

Parmi les investissements déclarés durant l'année 2023, 80% comportent une participation étrangère pour un coût d'investissement global de 2341 MDT.



Primes & Incitations

Durant l'année 2023, les projets d'investissement ayant connu un début de réalisation et soumis une demande de bénéfice des incitations ont été évalués et soumis à la commission nationale d'octroi des incitations.

• Incitations accordées dans le cadre de l'Article 19

Nature Projet	Nombre Projets	Investissement Déclaré (MDT)	Investissement Approuvé (MDT)	Postes d'emploi	Montant Primes (MDT)
Création	2	59,408	34,696	16	6
Extension	2	40,643	27,119	267	2,5
Total	4	100,051	61,815	283	8,5

• Incitations accordées dans le cadre de l'Article 20

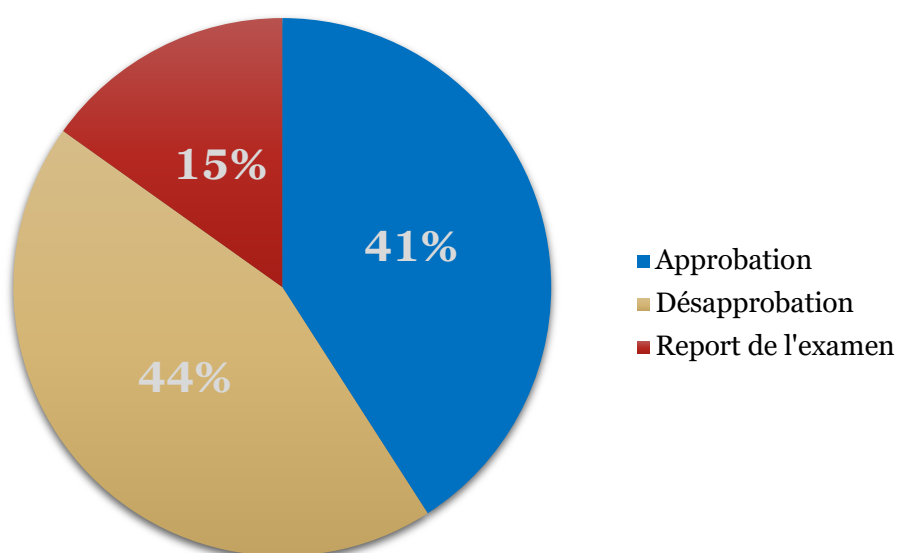
Nature Projet	Nombre Projets	Investissement Déclaré (MDT)	Investissement Approuvé (MDT)	Postes d'emploi	Montant Primes (MDT)
Création	3	236.249	164.121	2528	21.563
Extension	2	156.16	115.149	2488	20.082
Total	5	392.409	279.270	5 016	41.645

Primes & Incitations

Dans le cadre de l'accompagnement des projets d'investissement déclarés auprès de toutes les agences sectorielles d'investissement, et en vertu de l'article 21 de la loi sur l'investissement, la TIA a procédé à

- L'Étude de **66** dossiers relatifs à la prorogation de la durée de réalisation des programmes d'investissement
- La tenue de **10** sessions du comité chargé d'examiner les demandes de prorogation
- **27** décisions de prorogation ont été approuvées.

Prorogations



Suivi Des Incitations

Dans le cadre du suivi des incitations et conformément aux articles 21 et 22 de la loi n°71 de l'année 2016 relative à l'investissement, la Tunisia Investment Authority est chargée d'écouter les bénéficiaires des incitations financières, de donner son avis sur les propositions de retrait soumises par les structures concernées par l'investissement, et de transmettre les dossiers au ministère des Finances pour la poursuite des procédures.

Au cours de l'année 2023, 146 dossiers de retrait soumis à l'instance par l'Agence de Promotion des Investissements Agricoles, la Direction Générale des Investissements et du Financement, et les structures professionnelles du ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche ont été examinés.

Tous les dossiers ont été envoyés à la Direction Générale des Avantages Fiscaux et Financiers relevant du ministère des finances.

Requêtes

Durant l'année 2023, la TIA a œuvré en étroite collaboration avec les différentes administrations et ministères concernés pour résoudre **169** requêtes soulevées par les entreprises tunisiennes et internationales établies en Tunisie durant les différentes phases de réalisation des projets, incluant principalement les volets suivants :

- **Foncier** : 33 demandes (demandes de changement de vocation des terrains agricoles/demande d'acquisition de terrains pour la création de projet ou l'extension d'une activité ...).

- **Financier** : 02 demandes d'intervention auprès des institutions bancaires pour :
 - Le financement d'un nouveau projet
 - Soutenir une société en difficulté financière ect...
- **Incitations** : 04 demandes de bénéfice d'incitations dont les promoteurs rencontrent un blocage au niveau de l'octroi des avantages financiers auprès d'autres structures de promotion des investissements
- **Procédures administratives** : 67 demandes d'appui pour débloquer des situations auprès de la BCT, la douane, le ministère de l'Équipement, le ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie, la STEG, la SONEDE, les autorités régionales etc...
- **Autorisations** : 63 demandes d'autorisation auprès d'autres administrations concernées par l'activité envisagée.
-

Autorisations

39 demandes déposées à la TIA dont **23** ont été examinées par la commission des agréments et des autorisations et **20** traitées dans le cadre du silence de l'administration

Cartes de séjours

Afin de faciliter l'établissement des projets d'investissement promus par les investisseurs internationaux, la TIA a œuvré en étroite collaboration avec les services compétents du ministère de l'intérieur pour le traitement des demandes de carte de séjour et des visas d'entrée en faveur des investisseurs internationaux et de leurs équipes.

85 Cartes Séjour octroyées.

04 Visas d'entrée en Tunisie délivrés.

Constitutions juridiques

03 sociétés constituées

85.9 MTND (coût d'investissement global)

Conseil en amont et accompagnement des opportunités d'investissement

Dans le but de maximiser la conversion des opportunités d'investissement en des projets d'investissement et d'accélérer le process de prise de décision d'investissement, la TIA a œuvré en collaboration avec les partenaires à l'échelle nationale et régionale à l'accompagnement et le conseil de 32 investisseurs potentiels et sociétés ayant exprimé l'intérêt de développer leurs activités en Tunisie. L'accompagnement a consisté en l'organisation de visite terrain pour l'identification de sites potentiels d'implantation et la mise à disposition des investisseurs potentiels des informations ayant permis la facilitation de la prise de décision d'investissement.

Projets d'Intérêt National (PIN)

Les projets d'intérêt national multisectoriels impliquant l'intervention de plusieurs ministères et administrations locales, requierent la coordination de tous les acteurs en amont de l'investissement afin d'identifier les différentes autorisations requises, les sites d'implantations potentielles ainsi que l'accompagnement pour la mobilisation des financements nécessaires .

06 Projets d'intérêt national ont été étudiés et accompagnés durant l'année 2023.

Évaluation du climat des affaires

Le rapport annuel d'évaluation de la politique d'investissement

- Le rapport annuel d'évaluation de la politique d'investissement pour l'année 2022 offre une analyse quantitative et qualitative de l'investissement, évalue les réformes du climat d'investissement, présente les principales conclusions de la veille stratégique sur l'investissement et propose une série de recommandations pour améliorer le climat des affaires. Ce rapport a été élaboré en concertation avec les membres du conseil stratégique de la TIA.

Conseil stratégique

- Durant l'année 2023, deux sessions du conseil stratégique ont eu lieu. La 15ème session s'est tenue le 18 avril 2023 et a abordé deux thèmes clés : les enseignements de la veille stratégique sur l'investissement, présentés par l'équipe TIA, et la nouvelle loi sur la logistique, présentée par le ministère des Transports.
- La 16ème session, une édition spéciale, s'est déroulée le 29 septembre 2023. Elle a couvert deux thématiques principales : les tendances internationales de l'investissement durant les sept premiers mois de 2023, présentées par M. Glenn Barklie (Global Data), et les réformes d'amélioration de l'environnement des affaires en Égypte, avec un focus sur la licence dorée, présentées par Dr. Heba Shahein, directrice exécutive de Errada, dans un cadre de retour sur expérience et d'échanges.

Stratégie de Veille

- **12** bulletins mensuels de veille stratégique sur l'investissement. Ces bulletins en mis la lumière les nouveaux investissements annoncés dans le monde et les tendances sectorielles à l'échelle internationale.

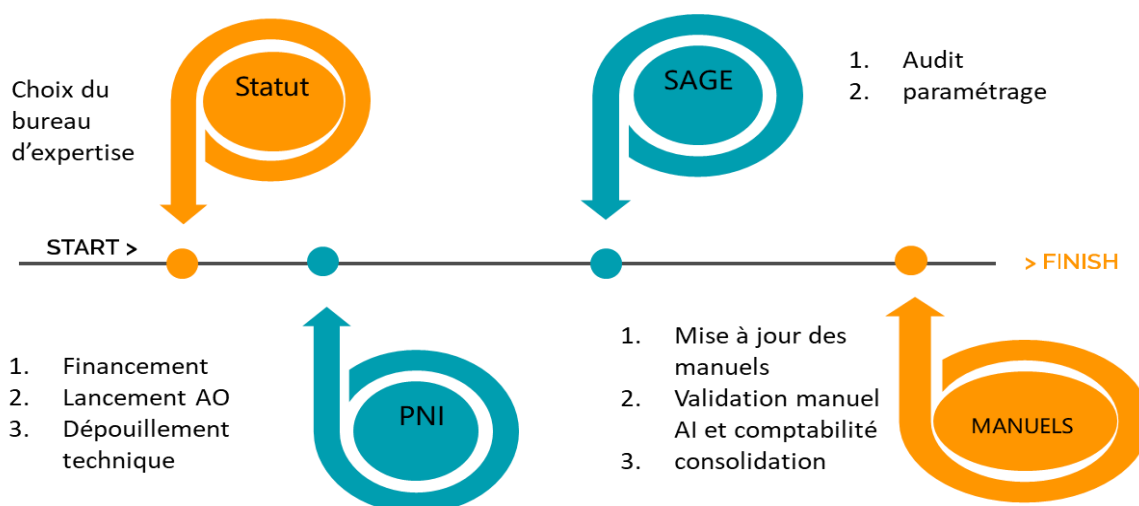
4. PROJETS EN COURS

Informatique & Digitalisation

Le projet phare de l'année 2023 était le développement de la **nouvelle plateforme de l'investissement**. Dans ce cadre un projet financé par la BERD a été lancé et le prestataire a été choisi.

Par ailleurs, La TIA a Lancé la réalisation de quatre projets majeurs, à savoir :

- la mise à jour des manuels de procédures,
- l'élaboration du projet de statut particulier de son personnel,
- le développement de la nouvelle plateforme d'investissement
- l'audit et ll'optimisation de l'utilisation du progiciel intégré Sage.

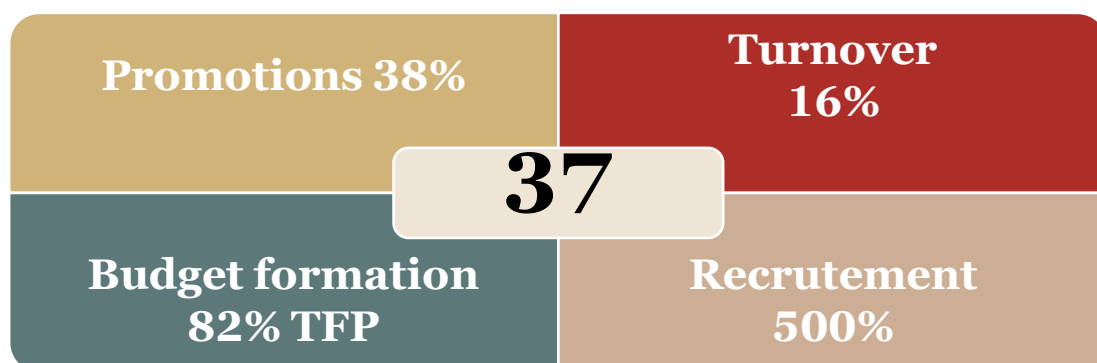


5. NOS MOYENS

Notre équipe

Dans le domaine du développement des Ressources Humaines, TIA a réalisé plusieurs avancées significatives. Des programmes de formation ont été mis en place pour renforcer les compétences de nos équipes, tandis que le processus de l'élaboration du statut particulier a été entamé par le choix d'un cabinet d'expertise ce qui va permettre d'asseoir un cadre normatif de gestion des RH et de leur carrière au sein de la TIA.

Des promotions ont été accordées à des employés méritants, reflétant ainsi l'engagement de l'organisation envers le développement professionnel de son personnel. Par ailleurs, des missions et des stages à l'étranger ont été organisés pour offrir des opportunités d'apprentissage et d'échange enrichissantes. Enfin, notre engagement envers le bien-être de nos employés s'est concrétisé par l'amélioration continue du régime d'assurance maladie.



 **51%**
16

 **49%**

Finance et Comptabilité

En 2023, La TIA a arrêté les états financiers concernant l'exercice 2022 et qui ont été préparés Conformément aux normes comptables en vigueur. Toutes les informations financières et les transactions ont été correctement enregistrées et comptabilisées selon les principes comptables reconnus. Ces états financiers ont fait l'objet d'une validation rigoureuse incluant des contrôles internes appropriés et ont été examinés par le commissaire aux comptes pour assurer leur exactitude et leur fiabilité.

Les états financiers ont été approuvés par le conseil de l'instance en date du 1^{er} Mars 2024.

FORMATION

• Budget :

Le budget alloué à la formation au titre de l'année 2023 s'élève à **28000dt** réparti entre 23 000 dt au titre de l'avance sur la TFP et 5 000 dt sur le budget de l'Etat.

• Plan de formation :

- ✓ La Comptabilité
- ✓ L'Audit interne
- ✓ Le Coaching stratégique
- ✓ Le Media training
- ✓ L'Anglais

RECRUTEMENT

Les recrutements réalisés courant l'année 2023 ont connu une hausse de plus de **500%** par rapport à 2022 et de **50%** par rapport à 2021. Soit le recrutement de 06 cadres et agents en 2023 contre un seul recrutement en 2022, Les recrutements ont notamment concerné des postes stratégiques vacants depuis plus d'une année, à savoir, le chef du pôle primes et incitations, le responsable administratif et financier et l'agent d'accueil.

PROMOTIONS

Le nombre de salariés promus pendant l'année 2023 est de 14 dont 21% pour la fonction « Directeur » et 50% pour la fonction « Sous-directeur »

Le taux de promotion par rapport à l'effectif actif représente **38%**.

Participation à des événements internationaux

Courant l'année 2023, 12 missions à l'étranger ont été organisées pour offrir des opportunités d'apprentissage et d'échange enrichissantes

6. Visibilité

Partenariat Tuniso-Saoudien

Participation de la TIA au Forum de l'Investissement et aux travaux de la commission mixte Tuniso-Saoudienne

La TIA, a participé aux travaux de la commission mixte Tuniso- saoudienne tenue à tunis ainsi qu'au Forum d'investissement et de partenariat Tuniso-Saoudien. Le forum s'est tenu dans le cadre de la onzième session de la Commission mixte au siège de l'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (UTICA). Lors de sa présentation, la présidente a fourni des informations sur les avantages stratégiques et compétitifs du site tunisien. Elle a également mis en lumière les principales réformes économiques et les stratégies qui ont été mises en œuvre et celles qui sont en cours. En outre, elle a présenté un aperçu sur les opportunités d'investissement prometteuses disponibles dans divers secteurs, y compris le secteur agroalimentaire, le secteur automobile, le secteur pharmaceutique et le secteur des énergies renouvelables.



COP 28

Participation de la TIA aux travaux de la 28^{ème} Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP28)

Dans le cadre des activités du 28e forum sur les changements climatiques, La Tunisia Investment Authority (TIA), a participé à de nombreux ateliers axés sur les stratégies d'encouragement de l'investissement responsable et les mécanismes de financement associés, tel que l'atelier dédié à l'échange d'expériences sur le financement climatique pour atteindre les objectifs des contributions déterminées au niveau national (CDN). Les travaux de cet atelier ont mis l'accent sur l'importance de promouvoir l'investissement responsable, de réduire les émissions de carbone, de relever les défis liés aux impacts climatiques et d'atteindre les objectifs de développement durable.



Evènements à l'international



- Voyage d'échange en Bavière dans le cadre des activités du projet "Mise en place d'un Hub Tuniso-bavarois de technologies et d'innovation pour l'hydrogène vert".



- Participation à la ILO-WAIPA Course "effective investment facilitation and sustainable development"



- Dématérialisation des procédures pour les entreprises et les investisseurs

OCDE - Istanbul

Participation de la TIA à l'événement de l'OCDE sous le thème "RESPONSABLE AUJOURD'HUI - DURABLE DEMAIN,"

la TIA, a participé à l'événement de l'OCDE sous le thème "RESPONSABLE AUJOURD'HUI – DURABLE DEMAIN," tenu à Istanbul les 4 et 5 décembre 2023. L'événement a exploré les aspects cruciaux de la conduite responsable des affaires dans la région MENA et en Turquie.

Le séminaire a débattu des politiques d'appui à la conduite responsable des entreprises pour un développement durable dans la région Mena et le rôle des points de contact nationaux avec un partage d'expérience et de bonnes pratiques dans le domaine de la conduite responsable des entreprises.



La 2ème Édition du Forum du Codéveloppement Industriel 2023.

La participation de la TIA, à la 2ème Édition du Forum du Codéveloppement Industriel 2023. Cet événement prestigieux a été une occasion exceptionnelle pour promouvoir et renforcer les liens avec la communauté industrielle tuniso-française. la présidente a pris part au panel intitulé "Investissements industriels en Tunisie, climat et perspective". Sa contribution a mis en évidence le regain notable du secteur industriel en termes de flux d'investissements et d'employabilité. Elle a également mis en exergue la place prépondérante accordée au secteur dans les récentes stratégies et réformes nationales.



7. Partenariat et Coopération internationale

L'Institut National de la Statistique

Signature d'un accord de coopération entre la TIA et l'Institut National de la Statistique (INS)

Cet accord renforcera l'utilisation des moyens électroniques dans les correspondances et les rapports, ainsi que l'échange de toutes les données et informations dans les domaines statistiques d'intérêt commun ainsi que l'organisation des réunions de travail et des activités communes entre les deux institutions



La signature d'un protocole d'accord entre la TIA et l'Agence Algérienne pour la Promotion de l'Investissement.

Signature d'un protocole d'accord entre l'Instance Tunisienne de l'Investissement et l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement en marge de la 22e session de la Grande Commission Mixte Tuniso-Algérienne. Ce protocole d'accord vise à échanger des informations dans le domaine de la promotion des opportunités d'investissement et des services numériques offerts aux investisseurs, en plus d'accompagner et de soutenir les investisseurs potentiels dans les deux pays qui souhaitent investir dans l'autre pays



TIA & BERD : UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA PLATEFORME NATIONALE DE L'INVESTISSEMENT

L'Instance Tunisienne de l'Investissement (TIA) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) ont lancé, mercredi 07 juin 2023, un projet de développement de l'Investissement. La nouvelle plateforme financée par la BERD vise à transformer la plateforme existante de la TIA en une Plateforme Nationale d'Investissement qui servira de portail unique pour tous les services d'investissement, améliorant ainsi la prestation de services aux investisseurs et assurant un suivi adéquat des demandes soumises via la plateforme. Soutenant le climat des affaires en Tunisie, la Banque a également apporté une assistance technique au Conseil stratégique de la TIA afin de renforcer le dialogue public-privé pour proposer des politiques et des réformes visant à promouvoir le développement du secteur privé.

